



**La Société d'artillerie et soldats
du train de la Haute-Broye et
du Jorat**

a le pénible devoir de faire part
du décès de leur cher camarade
et frère d'arme

**Monsieur
Francis CARDINAUX**

Caissier de la société

Pour les obsèques, veuillez
vous référer à l'avis de la famille.